



Plan de Développement de l'Ornithologie 2015-2020

Version janvier 2015

Plan de Développement de l'Ornithologie 2015-2020

Aves, pôle ornithologique de Natagora

Rue Nanon 98

5000 Namur

info@aves.be - www.aves.be

www.natagora.be

Merci à tous les passionnés qui ont répondu à la consultation Aves 2014 sur leurs visions de l'ornithologie !

Table des matières

1.	UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT POUR AVES, PÔLE ORNITHOLOGIQUE DE NATAGORA	4
2.	LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES	5
3.	LES PROJETS D'AVES EN 2015-2020.....	6
3.1.	ASSURER LE MONITORING GLOBAL DE L'AVIFAUNE DE WALLONIE	6
3.2.	RÉALISER UN ATLAS WALLON DES OISEAUX EN HIVER.....	6
3.3.	RÉALISER UNE AVIFAUNE DE WALLONIE	7
3.4.	ASSURER LE MONITORING GLOBAL DE L'AVIFAUNE À BRUXELLES.....	7
3.5.	CONTRIBUER À AMÉLIORER LE STATUT DES OISEAUX DES MILIEUX AGRICOLES	7
3.5.1.	<i>Un plan de conservation pour le Bruant proyer et les espèces associées.....</i>	<i>7</i>
3.5.2.	<i>Appui ornithologique à l'application des mesures agroenvironnementales (MAE).....</i>	<i>7</i>
3.5.3.	<i>Monitoring et conservation des busards en milieu agricole</i>	<i>8</i>
3.5.4.	<i>Monitoring et conservation du Milan royal en Wallonie.....</i>	<i>8</i>
3.6.	DÉVELOPPER UN PROJET INNOVANT SUR UNE ESPÈCE MIGRATRICE	8
3.7.	DÉVELOPPER UN GRAND PROJET DE COLLABORATION INTERNATIONALE	8
3.8.	PERPÉTUER LES EXPOS PHOTOS D'AVES	9
3.9.	POURSUIVRE ET EXPLOITER LES « RECENSEMENTS DES OISEAUX AU JARDIN »	9
3.10.	DÉVELOPPER LA RECHERCHE EN ORNITHOLOGIE.....	9
3.11.	DÉVELOPPER LE MONITORING DES OISEAUX DANS LES RÉSERVES NATURELLES	9
4.	LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU	10
4.1.	FAVORISER LES RENCONTRES ORNITHOLOGIQUES ET LA « VIE SOCIALE » D'AVES	10
4.2.	POURSUIVRE ET DÉVELOPPER LA FORMATION ORNITHOLOGIQUE D'AVES	10
4.3.	LANCER DES FORMATIONS « CONTINUES » DES OBSERVATEURS	10
4.4.	APPUYER LES INITIATIVES ET LES PROJETS ORNITHOLOGIQUES	11
5.	LE DÉVELOPPEMENT DES BANQUES DE DONNÉES ORNITHOLOGIQUES.....	11
6.	LES OUTILS DE COMMUNICATION ET DE DIFFUSION	11
6.1.	LE BULLETIN AVES	11
6.2.	LA NEWSLETTER AVES (EX-COANEWS).....	12
6.3.	LA LISTE DE DIFFUSION AVES-CONTACT	12
6.4.	LES RÉSEAUX SOCIAUX.....	12
6.5.	LE SITE WWW.AVES.BE.....	13
6.6.	LE NOUVEAU BLOG D'AVES.....	13
6.7.	USAGE DES OUTILS DE COMMUNICATION PAR LE STAFF	13
7.	DES COLLABORATIONS À DÉVELOPPER.....	14
8.	LES « RESSOURCES HUMAINES »	15
8.1.	MISE EN PLACE D'UN CONSEIL STRATÉGIQUE DU PDO	15
8.2.	MISE EN PLACE D'UN « RÉSEAU AVES »	15
8.3.	FONCTIONS DANS LE STAFF.....	16
8.4.	ÉVALUATION DES RESSOURCES PROFESSIONNELLES NÉCESSAIRES	16
9.	BALISES TEMPORELLES DE LA MISE EN PLACE DU PDO.....	17

1. Un Plan de développement pour Aves, pôle ornithologique de Natagora

En 2013, Aves fêtait ses 50 d'existence en tant qu'association sans but lucratif. Depuis plus d'un demi-siècle, Aves fait ainsi vivre la passion de la découverte et de l'étude des oiseaux sauvages en Belgique francophone. L'association a gagné de nombreux combats pour la protection des oiseaux sauvages, est devenue une référence scientifique incontournable en la matière et a élargi ses horizons pour s'attaquer au chantier de la conservation de la nature. Dans cette optique, Aves a récemment fusionné avec Natagora, la principale association de conservation de la nature en Belgique francophone, pour en constituer le pôle ornithologique.

La force essentielle de ce pôle ornithologique réside dans son réseau de naturalistes passionnés, tournés vers un objectif commun dans la diversité de leurs compétences. En cet instant particulier de l'histoire d'Aves, il est donc important de prendre le temps de la réflexion commune puis de baliser comment les forces vives de l'ornithologie entendent se développer d'ici à l'horizon 2020. C'est l'objectif du présent « Plan de Développement de l'Ornithologie » (PDO). Il entend donc fixer les priorités en termes de thématiques, projets, outils à développer, réseaux à activer... pour le pôle ornithologique de Natagora.

Ce PDO contribue directement à activer les options stratégiques définies au sein de la note d'orientation stratégique 2011-2015 de Natagora approuvée par les Assemblées Générales de mai 2011. En effet, le PDO a pour objectif de permettre **d'augmenter le poids scientifique** de l'association principalement en valorisant la mine de données que les naturalistes amateurs contribuent à alimenter quotidiennement. Cette connaissance scientifique de la biodiversité permettra d'apporter les arguments nécessaires à **l'action politique** de l'association et à orienter ses entreprises de **conservation de la nature**. Le PDO a également pour ambition d'augmenter **l'assise sociale** de l'association en favorisant la création et la mise en action de réseaux citoyens pour la nature.

À côté de ces orientations stratégiques, le PDO veut aussi répondre à différentes attentes spécifiques, exprimées notamment par le Conseil d'Administration et les membres du personnel :

- La nécessité de partir des attentes des naturalistes et des membres actifs de l'association eux-mêmes. C'est pour cela que la rédaction de ce PDO s'est essentiellement appuyée sur une large consultation sur l'ornithologie réalisée au printemps 2014 (voir annexe).
- La mise en application d'une stratégie « bottom-up », venant de la base : ce PDO n'est qu'un cadre d'action. Beaucoup des projets à développer reposeront sur les initiatives des ornithologues de terrain et finalement sur les envies des groupes régionaux, des sections... C'est pourquoi de nombreuses actions sont simplement suggérées ici et demanderont à être élaborées par la base de notre réseau. Idéalement, elles seront complétées par d'autres initiatives locales qui s'inscriront dans le cadre général détaillé ici.
- La nécessité d'intégrer les engagements à long terme de l'association en certaines matières, comme celle d'assurer le monitoring des oiseaux sauvages dans le cadre des suivis de la biodiversité, tant pour les besoins des politiques régionales que dans le cadre international (exemples : programme européen de suivis des oiseaux communs, recensements internationaux des oiseaux d'eau).
- L'inspiration venant des sociétés ornithologiques sœurs dans les pays et régions voisines. La conservation des oiseaux ne connaissant pas de frontière, il est primordial qu'Aves s'intègre dans tous les grands projets internationaux pertinents et développe donc ses capacités en conséquence.
- Le besoin d'intégrer la composante des « ressources nécessaires » notamment en termes de financement du personnel. Ainsi, certaines actions ne pourront être activées que si les moyens nécessaires sont rassemblés.

Enfin, rappelons que ce PDO engage toute l'association, même si la vocation « Études » y a peut-être une place particulière. L'ornithologie se retrouve au final dans la plupart de nos actions, de la création de réserves à la sensibilisation, en passant par nos engagements militants. Certaines lignes stratégiques de

l'association, comme la sensibilisation du plus large public possible, apparaîtront trop peu présentes dans ce PDO à certains lecteurs; il se focalise en effet sur une dimension principale, celle des ornithologues de terrain et de la passion qui les anime. Le développement de l'ornithologie permettra bien évidemment d'alimenter les autres objectifs de l'association.

Tout au long du document, nous évoquerons plusieurs actions/projets qu'il reste à développer en « notes stratégiques » spécifiques, généralement en concertation avec les personnes déjà actives sur ces points (GT, sections ou autres) et avec le soutien du « Réseau Aves » que nous proposons de créer (voir ci-après). Ces notes stratégiques seront annexées à ce PDO au fur et à mesure de leur mise en place.

2. Les thématiques prioritaires

L'étude et la protection des oiseaux constituent un vaste univers et il est important de baliser les « sujets généraux » sur lesquels nous baserons l'action d'Aves, les outils développés et les orientations des recherches de financement. Les thématiques énumérées ci-dessous sont ressorties des diverses consultations préalables et sont cohérentes par rapport à la Stratégie 2011-2015 de Natagora :

1) Les oiseaux des milieux agricoles

La question est simple : comment enrayer la chute de diversité et d'abondance de l'avifaune en milieu agricole ? Il s'agit du groupe d'oiseaux le plus en difficulté en Wallonie : le défi est donc considérable mais l'intérêt des ornithologues pour ces espèces également ! Nombre de nos réserves naturelles sont situées en milieu agricole. Nous sommes engagés dans plusieurs projets mobilisateurs et dans des collaborations internationales.

2) Les oiseaux des zones humides

L'étang de Virelles et, plus récemment, la sauvegarde des anciens bassins de décantation d'Hollogne-sur-Geer, sont parmi les projets locaux qui motivent le plus les ornithologues. Les zones humides comptent parmi les milieux les plus riches en espèces de notre pays ; ils sont donc fondamentaux dans le déclenchement de cette passion ornithologique que nous recherchons chez les nouveaux venus à l'ornithologie. Les zones humides gérées par l'association offrent également de grande possibilité d'actions transversales : conservation (les données collectées valorisent les sites gérés par l'association), communication (scoop de présence, nouvelles nidifications), éducation (zones privilégiées pour sensibiliser le public).

3) Les oiseaux des milieux urbains

La majorité de la population vit dans les villes et l'avifaune urbaine constitue donc une « arme de sensibilisation massive » du grand public à la nature. Plus fondamentalement, en Belgique, l'augmentation de la surface urbanisée constitue une des principales évolutions de l'occupation du sol: quel est l'impact de ce phénomène sur l'avifaune ? Les milieux urbanisés et les zones vertes associées peuvent-ils jouer un rôle dans la conservation de certaines espèces oiseaux et si oui, comment l'améliorer ?

4) Les oiseaux forestiers

Comment évolue l'avifaune forestière en Wallonie et à Bruxelles, comment la gestion forestière va-t-elle influencer son évolution à moyen et long termes ? Certaines régions de Wallonie sont fortement boisées, notamment par des plantations de résineux mais aussi par des forêts semi-naturelles. Les oiseaux forestiers constituent un des rares groupes d'espèces dont la population wallonne est significative à l'échelle européenne.

5) Les oiseaux migrateurs

La migration est un des phénomènes qui fascine le plus les ornithologues. En plus d'être un fantastique moyen de motiver tous les publics, ce thème permet de replacer la protection de l'avifaune en Belgique dans un contexte international. Il y a également un enjeu de conservation, puisque l'état de conservation des espèces migratrices est en moyenne moins favorable que celui des espèces sédentaires.

6) Les oiseaux et les changements climatiques

Les changements climatiques constituent une des principales menaces actuelles sur la biodiversité. Les oiseaux réagissent déjà à ces changements, d'une manière parfois spectaculaire et perceptible par un large public, ce qui en fait aussi de bons modèles d'études et de communication en la matière.

3. Les projets d'Aves en 2015-2020

Les projets énoncés ci-dessous constituent soit des engagements de longue date de l'association, soit des nouvelles actions qui ne pourront s'enclencher qu'avec l'appui d'un large réseau qu'il convient de consolider (voir plus loin). Certains autres projets se développeront à la suite des initiatives générés par le réseau lui-même. Le projet « monitoring global » est une des clés de voute de l'action d'Aves depuis sa création et reste le projet intégratif majeur du pôle ornithologique de Natagora. Cependant, il est important de dépasser le stade du constat et donc de mettre en œuvre des projets visant à une compréhension des mécanismes (élucidation des causes de déclin d'une espèce, par exemple) et, au-delà, mettre en place des actions de conservation.

3.1. Assurer le monitoring global de l'avifaune de Wallonie

Objectif : Être capable, d'ici 2019, de dresser un bilan de la répartition et des tendances de toutes les espèces d'oiseaux nicheurs et hivernants en Wallonie (y compris les espèces exotiques). La stratégie pour atteindre cet objectif est, en pratique, détaillée (ou à détailler) dans la convention entre Aves et le DEMNA sur le suivi de l'avifaune. Certains aspects du monitoring que nous voulons mettre en place dépassent cependant le cadre strict de notre convention avec le DEMNA. Spécifiquement, nous voulons :

- Amplifier les systèmes de surveillance de l'avifaune commune (cfr Convention DEMNA).
- Contribuer aux programmes internationaux de suivis des espèces communes (*Pan-European Common Bird Monitoring Scheme*).
- Redévelopper les « suivis d'espèces rares et coloniales » (cfr Convention DEMNA). Cette mission nécessite l'appui d'ornithologues de terrain professionnels.
- Apporter notre contribution à l'Atlas des oiseaux nicheurs européens 2013-2018 promu par l'*European Bird Census Council*.
- Poursuivre les suivis annuels des oiseaux d'eau hivernants en Wallonie, dans le cadre des recensements internationaux de *Wetlands International*. Il s'agit de notre plus ancien programme de monitoring.
- Mettre en place un système de monitoring à long terme de l'avifaune terrestre en hiver.

3.2. Réaliser un atlas wallon des oiseaux en hiver

De nombreux pays voisins (France, Grande-Bretagne, Espagne...) ont déjà réalisé un atlas de répartition des oiseaux en hiver. Ce type de synthèse s'impose de plus en plus pour notamment mieux comprendre l'influence des changements climatiques et les variations des ressources alimentaires lors de cette période critique de la vie des oiseaux, et elle est souhaitée par bon nombre d'ornithologues de terrain. Un Atlas en hiver permettrait d'obtenir des informations importantes pour la conservation d'espèces patrimoniales qui utilisent notre territoire en hiver. Il offrirait aussi la possibilité d'une « ligne de base » bien utile pour mieux comprendre l'impact des changements climatiques sur notre avifaune.

Un tel atlas pourrait être réalisé en combinant les suivis déjà mis en place avec des recherches spécifiques. Il s'agit d'une bonne opportunité de collaboration entre les trois régions du pays.

Le lancement de ce nouveau projet est dépendant de l'affectation à long terme du staff nécessaire à sa bonne coordination (au minimum un scientifique à mi-temps pendant 4 ans).

3.3. Réaliser une Avifaune de Wallonie

L'intégration complète de nos banques de données ornithologiques et la mise au point d'outil de consultation efficaces (voir plus loin) facilitera grandement l'élaboration d'une synthèse de type « Avifaune de Wallonie », projet lancé fin des années 1990 par Jean-Paul Jacob et qui pourrait donc être relancé et publié sous une forme web ou livre. Une « avifaune » est une forme de synthèse globale de type faunistique répondant aux grandes questions que se posent les ornithologues sur les populations d'oiseaux d'une région donnée : « où, quand, et comment cela évolue-t-il ? ».

Une *note stratégique* devrait préciser les balises et les ressources nécessaires pour mener ce projet, en lien direct avec la modernisation de nos banques de données

3.4. Assurer le monitoring global de l'avifaune à Bruxelles

Objectifs :

- Être capable, d'ici 2020, de dresser un bilan de la répartition et des tendances de toutes les espèces d'oiseaux nicheurs à Bruxelles (y compris les espèces exotiques). La « stratégie » à développer pour atteindre cet objectif est, en pratique, détaillée (ou à détailler) dans la subvention avec l'IBGE sur le suivi de l'avifaune.
- Soutenir les ornithologues bruxellois dans la mise en place de projets locaux de conservation ou d'étude de l'avifaune urbaine.
- Être/rester l'interlocuteur privilégié pour les questions de biodiversité à Bruxelles

3.5. Contribuer à améliorer le statut des oiseaux des milieux agricoles

Le suivi des populations des oiseaux associés aux milieux agricoles est central dans le projet de monitoring global. L'ambition du PDO est d'amener l'association à dépasser le stade du constat et chercher des voies d'actions à mettre en place par l'association elle-même ou au travers du déploiement de mesures plus globales (programme MAE). La collaboration sera en permanence recherchée avec la Région wallonne et les entités en charge de l'agroenvironnement en Wallonie (NatAgriWal, UCL, etc.). Ce projet global (idéalement coordonné par un membre du staff à temps-plein) se déclinera selon les points évoqués ci-dessous.

3.5.1. Un plan de conservation pour le Bruant proyer et les espèces associées

Le Bruant proyer est une espèce emblématique des milieux cultivés, en forte diminution, dont la population hesbignonne constitue le dernier noyau important du Bénélux. Cette situation a suscité la création d'un groupe de travail « Proyer & co », PACO. Le projet consistera donc à un appui au GT PACO selon une *note stratégique* à élaborer avec les membres du GT, avec comme objectif d'arriver à un meilleur état de conservation du Bruant proyer en 2020. Le projet peut inclure le suivi détaillé des populations de l'espèce, l'approfondissement des connaissances sur ses déplacements (bagueage couleur, géolocalisation...), sa sélection d'habitat et de sa réactivité face à des MAE spécifiques, la fourniture d'informations techniques ou cartographiques aux personnes en charge du déploiement des MAE.

3.5.2. Appui ornithologique à l'application des mesures agroenvironnementales (MAE)

En concertation avec les entités en charge de l'application et de l'amélioration des MAE en Wallonie et en fonction de divers projets menés pour le DGA ces dernières années, il s'avère particulièrement souhaitable de pouvoir collaborer avec NatAgriWal (conseillers MAE et cellule scientifique) et le SPW pour que le programme MAE prenne en compte l'avifaune dans toutes ses dimensions. Idéalement, cette collaboration devrait viser à :

- Poursuivre les actions entreprises pour la conservation du Tarier des prés (expérience positive de la mise en place de MAE spécifique en collaboration avec Aves-Ostkantone).
- Poursuivre le développement d'indicateurs « oiseaux » dans l'évaluation de la politique Agro-environnementale (Farmland Bird Index et ses dérivés).

- Suivis approfondis d'espèces emblématiques des oiseaux des champs (cfr le projet de conservation du Bruant proyer).
- Implémenter diverses actions (avec le SPW et NatAgriWal) susceptibles d'améliorer l'état de conservation des oiseaux au travers des MAE.

Toutes ces actions ne pourraient être entreprises qu'au travers le financement d'un poste de chargé de mission via le SPW.

3.5.3. Monitoring et conservation des busards en milieu agricole

À l'initiative de plusieurs ornithologues passionnés, un groupe de travail « busards » a vu le jour il y a une dizaine d'années et a mené plusieurs actions sur le terrain : recherche à large échelle, suivi de sites de nidification, interventions pour protéger les nichées, réalisation de notes techniques, communication, collaboration avec les conseillers MAE... Au fil du temps, il faut néanmoins constater que ce GT s'est essoufflé. La difficulté réelle de rechercher les (rares) nids de busard en Wallonie n'y est sans doute pas étrangère, de même que la « stagnation » des populations de busard. GT Busard, stop ou encore ? Une *stratégie* « busard » pour l'horizon 2020 est à redéfinir, avec l'appui indispensable de plusieurs ornithologues de terrain qui serait prêt à s'engager.

3.5.4. Monitoring et conservation du Milan royal en Wallonie

Dans les listes rouges des espèces menacée, le Milan royal est classé "vulnérable" en Wallonie et "à la limite d'être menacé" au niveau mondial. Il s'agit d'une de nos trois seules espèces nicheuses faisant l'objet d'un « European Bird Species Action Plan » (avec le Butor étoilé et le Râle des genêts). De plus, la population wallonne présente un certain enjeu car c'est une des rares présentant une évolution positive et les densités observées en Ardenne orientale sont parmi les plus élevées d'Europe. Or, en Wallonie, le Milan royal dépend essentiellement des ressources offertes par l'agriculture herbagère, en forte évolution (régression des prairies, modifications des pratiques d'élevage...). Il est donc logique de s'inquiéter de l'avenir de l'espèce, malgré une situation actuellement favorable. Les facteurs déterminant cette situation favorable sont donc particulièrement importants à identifier afin d'apporter les informations nécessaires au maintien et au développement des populations.

En 2014, grâce à une subvention du SPW portant sur la sensibilité de l'espèce aux éoliennes et à une collaboration étroite avec un groupe de travail spécialisé sur l'espèce, des pistes de recherche particulièrement intéressantes ont été ouvertes. Une *note stratégique* 2015-2020 devrait être développée pour poursuivre cette action, en lien avec un inventaire complet de l'espèce en 2015.

3.6. Développer un projet innovant sur une espèce migratrice

Les espèces migratrices représentent un enjeu de conservation important. Les ornithologues sont fascinés par les migrations et les nouvelles techniques qui permettent de mieux les appréhender. Le PDO se fixe donc comme objectif de définir et de développer un projet innovant visant une espèce migratrice en régression en Wallonie. Ce projet pourrait notamment viser à élucider les voies de migration ou les zones de halte/hivernage d'une espèce nicheuses en Belgique et/ou à contribuer à élucider les facteurs expliquant son statut défavorable. Il pourrait éventuellement s'intégrer dans d'autres projets initiés à l'étranger (voir par exemple le projet Tourterelle des bois de la RSPB¹ ou Coucou gris du BTO²).

Une note stratégique sera développée par le Réseau Aves.

3.7. Développer un grand projet de collaboration internationale

Aves, pôle ornithologique de Natagora, est déjà reconnu à un niveau international (EBCC, BirdLife, collaboration à divers projets européens). Cependant, il reste à développer à l'horizon 2020 un nouveau projet mobilisateur à vocation internationale, permettant aux ornithologues de terrain, particulièrement les jeunes, de s'impliquer et d'ainsi rencontrer d'autres ornithologues et d'autres cultures, et de contribuer à la connaissance et à la conservation des oiseaux dans une autre région du monde. Une

¹ Voir <http://operationturtledove.org/>

² Voir <http://www.bto.org/science/migration/tracking-studies/cuckoo-tracking>

source d'inspiration réside dans l'organisation « Batumi Raptor Count »³, qui combine le monitoring d'une voie migratoire majeure pour les rapaces, le développement de l'économie locale par l'écotourisme, avec comme finalité une réduction de la pression de chasse sur les espèces suivies.

Ce projet reste à concrétiser en concertation avec Natagora-Jeunes et le Réseau Aves, et d'un ou plusieurs partenaires locaux (partenaire BirdLife, correspondant de l'EBCC ou autre...).

Les pistes/critères à suivre pour ce projet à élaborer seraient :

- Un projet centré sur l'Europe ou ses abords immédiats (possibilité de voyage peu coûteux)
- Un projet ambitieux sur le plan ornithologique (région riche mais peu courue pour son avifaune, une ou plusieurs espèces endémiques ou patrimoniales, voie de migration intense ou en lien direct avec notre avifaune...)
- Partenariat incontournables avec des organisations locales
- Permettant la participation active sur le terrain (formation, prospection, etc...) d'ornithologues belges en collaboration avec les organisations locales
- Offrant des opportunités de publications des résultats.

Ce projet pourrait par exemple viser à associer Aves et une entité locale (via un coordinateur national) pour un appui à la réalisation de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs Européens 2013-2018⁴.

3.8. Perpétuer les Expos photos d'Aves

Les Expos photos d'Aves constituent une des plus importantes manifestations annuelles de Natagora et également une des plus importantes mobilisations collectives des forces vives bénévoles. Sous la responsabilité de son très actif comité organisateur, nulle doute qu'elles continueront leur chemin et resteront un rendez-vous incontournable de l'année ornithologique.

3.9. Poursuivre et exploiter les « recensements des oiseaux au jardin »

Cette opération annuelle (anciennement « Devine Qui vient manger au jardin ? ») permet de toucher un autre public que les ornithologues *sensus stricto*. Elle amène des données exploitables scientifiquement, comme le démontrent de nombreuses analyses publiées à l'étranger. Elles offrent aussi une opportunité de connecter le « grand public » au monde de l'ornithologie et plus largement, à la conservation de la biodiversité.

3.10. Développer la recherche en ornithologie

La reconnaissance comme institution scientifique de Natagora devrait permettre de déployer véritablement une plus grande ambition en matière de recherche scientifique, avec comme objectif au moins une publication scientifique de niveau international par an : « placer Aves sur la carte européenne » en matière de recherche en ornithologie. Cette recherche s'appuiera principalement sur les données récoltées par les ornithologues amateurs (sciences citoyennes). Elle contribuera à mieux comprendre l'évolution de la biodiversité et permettra d'apporter des éléments concrets pour les activités de politiques générales et de conservation de l'association, tout en offrant un feed-back vers nos réseaux d'observateurs.

3.11. Développer le monitoring des oiseaux dans les réserves naturelles

Les réserves naturelles gérées par Natagora sont souvent visitées par les ornithologues et certains en font le suivi systématique. Cependant, certaines réserves sont peu ou pas suivies à ce niveau, même si les oiseaux peuvent constituer un bon indicateur sur la gestion menée. Une collaboration plus étroite entre les comités de gestion, les conservateurs et les ornithologues locaux est vraiment à rechercher et à valoriser sous forme d'un rapport annuel : « les oiseaux de nos réserves »... Un outil facilitant ce travail (www.avimap.org) a été mis au point avec la SOVON, l'INBO et Natuurpunt mais reste sous-utilisé en Wallonie. Ce projet est évidemment transversal entre les Départements Études et Conservation.

³ voir <http://www.batimiraptorcount.org/>

⁴ Voir <http://www.ebcc.info/new-atlas.html>

4. Le développement du réseau

Il s'agit d'un des objectifs principaux du PDO : se donner les moyens de relancer les observateurs, de « mettre en mouvement » les ornithologues sur le terrain, chacun en fonction de ces compétences, de ses moyens et de son temps disponibles. En Belgique comme ailleurs en Europe, le nombre d'observateurs augmente mais la forme d'ornithologie évolue sans doute vers une activité plus « spectatrice » et moins « actrice » que par le passé. Ce phénomène, difficilement objectivable, est souvent évoqué dans les discussions entre ornithologues. Nous proposons donc d'agir afin de susciter la « prospection de terrain » au sens large. Cette re- mobilisation ne concerne cependant pas que les prospections de terrain mais aussi les autres champs d'action, de l'exploitation des données à la mise en place de projet concret de conservation.

En pratique, une pièce essentielle, un élément clé du PDO sera au cœur de cette relance du réseau : le nouveau « Réseau Aves » (voir plus loin). Il permettra de fédérer les forces vives et de les rapprocher des membres du personnel impliqués dans les différents projets. Il facilitera la mise en place des différents outils contribuant à la dynamique d'Aves exposés ci-dessous.

4.1. Favoriser les rencontres ornithologiques et la « vie sociale » d'Aves

Les ornithologues accordent une grande importance aux rencontres « in real life ». Les années récentes ont par exemple montré l'enthousiasme des participants aux différentes journées d'études organisées. Celles-ci se révèlent souvent comme un fort élément fédérateur dans la communauté ornithologique et en sont aussi une sorte de baromètre... Des manifestations semblables mais plus locales ont aussi leur rôle car elle renforce la convivialité et attire aussi un public plus local (exemple : les Rencontres Ornithologiques en Hainaut, organisées en 2013 et 2014⁵). Des événements plus festifs (les « Barbecues Aves ») ne sont pas à négliger. Voici les points à développer dans la période 2015-2020 :

- Organiser une Journée d'Étude Aves (JEA) tous les deux ans, en alternance avec des Journées spécifiques « suivis » (cfr. Journée « Surveillance des Oiseaux communs » de novembre 2014).
- Favoriser les journées d'observateurs régionales sur le modèle des deux Rencontres Régionales du Hainaut. À la différence des JEA qui sont organisées par le staff, les Rencontres Régionales sont organisées par des volontaires éventuellement soutenus par le staff (à leur demande).
- Favoriser l'organisation d'un événement festif annuel ou bisannuel (par une section).

4.2. Poursuivre et développer la Formation ornithologique d'Aves

La Formation ornithologique a précisément pour but de former des « observateurs actifs ». Il s'agit d'une des plus grandes réussites de l'association ces dernières années, que beaucoup de nos voisins nous envient. Il est donc indispensable de continuer cette formation et de lancer le projet de Formation en Ligne comme prévu.

Une implication des membres du staff travaillant par ailleurs sur des projets concrets (par exemple : les suivis de l'avifaune) dans les cours et surtout les Travaux pratiques devrait faciliter le passage « d'élève de la Formation » à « ornithologue de terrain ». Certains cours (comme le cours « s'impliquer dans les suivis de populations » de la N2) favorisent déjà ce passage mais ils seraient à développer également sous la forme de Travaux Pratiques.

4.3. Lancer des formations « continues » des observateurs

L'organisation de WE/soirées/journées de formations spécifiques, relatives à des projets (exemple : « comment et pourquoi participer aux points d'écoute ») sera développée. Ce genre d'activité comporte une part conviviale importante qui contribue à créer des relations entre ornithologues. Ces activités veilleront à ne pas « concurrencer » la Formation Ornithologique (au niveau de leur timing).

⁵ Voir http://oiseauxmaraisdharchies.be/rencontre_ornitho.htm

4.4. Appuyer les initiatives et les projets ornithologiques

De nombreux ornithologues mènent, parfois depuis de longues années, des projets de recherche centrés sur une espèce, un habitat, un site... Une attention spécifique à ces projets sera portée notamment par le staff et le Réseau Aves afin d'encourager ces études et, si le meneur de projet en ressent la nécessité ou la motivation, d'appuyer ces projets pour, par exemple, les faire aboutir à une publication, à un financement, à un développement... À ce titre, le responsable du Bulletin Aves et le comité de lecture du Bulletin joue un rôle clé.

5. Le développement des banques de données ornithologiques

Observations.be représente une révolution importante dans la gestion de données ornithologiques⁶. La poursuite du développement du portail nécessite une attention spécifique via la création d'un poste de « responsable » attiré. De plus, l'intégration des autres sources de données doit être poursuivies pour arriver à un système intégré, facilitant la consultation des informations par le public et l'intégration de cette information prétraitée sur nos médias (ex. : Cartes de répartition en « live » dans la médiathèque espèce).

En ce qui concerne observations.be, les points suivants feront l'objet d'une attention particulière :

- Faciliter l'utilisation d'observations.be par la production de manuels, de vidéos explicatives, d'exposés, etc.
- Coordonner les validateurs et développer une validation décentralisée, fondée sur des responsables régionaux.
- Poursuivre l'amélioration et le développement du système en étroite collaboration avec Natuurpunt.

En parallèle, nous continuerons à chercher à intégrer l'ensemble de nos banques de données ornithologiques non seulement dans un format commun (format dit « BOA » pour Banque de Données Ornithologiques Aves), mais aussi dans un système performant accessible en ligne. L'objectif est de disposer d'une banque globalisée permettant des requêtes spatiales (de type : « donne-moi l'ensemble des données de l'espèce X dans ce polygone Y » ou bien « donne-moi les espèces observées dans un rayon de 1000 m autour de ce point dans l'année écoulée »). Les visualisations devront également prendre une forme cartographique. Ces requêtes devraient (à l'horizon 2016) être « accessible » en ligne au moins en partie, avec éventuellement des droits spécifiques (login donnant des droits spécifiques : un bureau d'étude pourrait consulter les données à sa guise en fonction d'un abonnement annuel ?).

6. Les outils de communication et de diffusion

La « communication sur l'ornithologie » peut se diviser en deux grandes catégories : la communication en vue de faire connaître les oiseaux et les problèmes de conservation au « grand public » (depuis l'école jusqu'à « monsieur tout le monde ») et la communication à destination de la communauté ornithologique ou la communication « entre ornithologues ». C'est principalement de ce deuxième aspect qui est traité ici, l'aspect « grand public » est traité par la stratégie de communication générale de Natagora. Bien entendu, ces deux mondes ne sont pas exclusifs et certains outils de communication développés ci-dessous peuvent également servir à communiquer vers un public plus vaste que « les ornithologues ».

6.1. Le Bulletin Aves

Le Bulletin Aves restera l'élément central de notre communication, la publication ornithologique de référence en Belgique francophone. La ligne éditoriale du Bulletin et son fonctionnement ont été largement remis à jour (au travers d'un processus participatif dans le courant de 2010, puis approbation

⁶ Pour plus de détails, relire http://www.aves.be/fileadmin/Aves/Bulletins/Articles/50_1/50-1-9.pdf

par le CA d'Aves en février 2011⁷). Il convient d'évaluer et poursuivre la dynamique entamée lors de cette révision, en particulier : rester dans le timing, poursuivre l'amélioration des chroniques, réviser les thématiques abordées en fonction des thématiques et projets prioritaires. Le Bulletin doit rester l'outil privilégié pour communiquer sur des résultats obtenus par Aves.

6.2. La newsletter Aves (ex-COAnews)

La newsletter vise à communiquer rapidement des nouvelles, annonces, sites web intéressants ou toute autre information susceptible d'intéresser les ornithologues belges. Élément désormais incontournable de notre communication, la newsletter est particulièrement efficace pour « recruter » des volontaires pour participer à l'une ou l'autre action. Pour la période 2015-2020, les évolutions de cet outil seront les suivantes :

- Changement de nom (pour plus de clarté) : de « COA news » vers « Newsletter d'Aves », tout simplement.
- Augmentation (légère) de la régularité : entre 12 et 15 numéros par an, avec une fréquence renforcée au printemps.
- Continuité du contenu avec la ligne actuelle (mélange d'annonces, d'appels à collaboration, d'informations ornithologiques générales, de mise en évidence de site web...), avec une implication renforcée du staff et des leaders de GT, du Réseau Aves. Aspect à développer : les retours sur les événements sociaux de type rencontres ornithologiques (publication des photos, etc...).

6.3. La liste de diffusion Aves-contact

Ce forum Yahoo a récemment été transféré chez Google (meilleure qualité des transmissions et transfert de photo facilitée). Il s'agit en réalité d'une « liste de diffusion » de mails, plutôt qu'un forum structuré. Aves-contact a constitué un extraordinaire moyen de communication entre ornithologues de terrain depuis... les débuts d'Internet, il y a près de 20 ans. Actuellement, l'activité y est beaucoup plus calme (de 1 à 5 messages par jour) mais le forum reste un moyen utile pour diffuser rapidement une info (annonce d'une activité, recherche de volontaire, information sur un projet en complément de la newsletter, etc...).

Le lancement d'un forum structuré (de type <http://www.natuur-forum.be/phpBB3/index.php> chez Natuurpunt) a souvent été évoqué. La modération d'un tel forum représente néanmoins un lourd investissement en temps. Nous proposons donc de privilégier une relance de la liste Aves-Contact (utilisation régulière par le staff par exemple, lien vers observations.be régulier), puis de réévaluer, au début 2016, la nécessité de lancer un nouveau forum structuré, qui remplacerait alors la liste Aves-contact.

6.4. Les réseaux sociaux

Aves est présent sur Tweeter mais pas encore sur Facebook. L'avantage d'être présents sur ces réseaux est qu'ils permettent d'ouvrir la communication à des personnes moins « proches » au départ, y compris nos collègues d'autres associations à l'étranger, des journalistes, etc... Il est donc nécessaire d'être présent dans ces médias, selon les modalités suivantes :

- Poursuite de l'animation du compte Twitter
- Ouverture d'un profil Facebook

Le temps passé par le staff pour animer ces deux comptes doit être quantifié et évalué. L'information qui y est présentée ne doit pas être exclusive, c'est-à-dire qu'on doit la retrouver également (avec un timing éventuellement différent) sur nos autres outils de communication (newsletter, forum...).

⁷ Version complète ici : https://dl.dropboxusercontent.com/u/12339071/Ligne_editorial_Bulletin_Aves.pdf

6.5. Le site www.aves.be

Depuis mars 2012, un nouveau site [aves.be](http://www.aves.be), avec un lay-out compatible à celui du site Natagora et programmé avec le CMS Typo3, est en ligne. Le lay-out est attractif et certaines fonctions (notamment les pages d'accès au Bulletin – l'ensemble des articles sont accessibles au téléchargement sauf les deux dernières années) sont fort utiles, mais dans l'ensemble, de nombreux utilisateurs souhaiteraient une simplification et une meilleure accessibilité des informations importantes. Nous viserons donc à appliquer les points suivants dès 2015 (NB : ces points ne modifient pas ou peu le lay-out) :

- Le site web doit avant tout constituer une « référence » unique sur nos activités: tous nos grands projets doivent y être décrits d'une manière synthétique avec un accès rapide aux documents importants les concernant : manuels, document présentant les résultats récents, liens vers les publications ou les pages d'encodage. Le focus est bien sur nos projets, plutôt que sur « l'ornithologie » en général.
- Le menu principal doit être simplifié, avec des menus déroulants verticaux plutôt qu'horizontaux comme actuellement. Ces menus déroulants doivent permettre un lien direct en un clic vers nos projets les plus importants.
- L'aspect informatif généraliste sur le « monde des oiseaux » semble difficile à mettre à jour et à rendre plus intéressant que la « concurrence » (comme Avibase, Xeno-Canto pour les chants, biodiversite.wallonie.be...) à moins d'y investir lourdement (et parfois de forme redondante comme pour biodiversite.wallonie.be). La « médiathèque espèce » devrait cependant être relancée sur l'aspect de lien vers nos propres documents (article, rapport, page de blog, note...) existants pour ces espèces. Le chapitre « où voir les oiseaux » du guide de l'ornithologue pourrait être relancé⁸ si un groupe de travail constitué principalement de volontaires acceptait de plancher sur la question.
- Les rapports produits par le staff ou les volontaires doivent tous être accessible très facilement au téléchargement.
- Le site d'encodage coa-aves.be doit être intégré à [aves.be](http://www.aves.be).

En 2016, en fonction des développements de la banque de données (voir ce point), des résultats originaux (carte de répartition par espèces, tendances de populations) devrait y être présenté. À l'horizon 2020, des présentations « en live » du contenu de nos bases de données (cartes, graphes, statistiques...) via des formulaires de requêtes seront également disponibles.

6.6. Le nouveau Blog d'Aves

En complément du site web (vision statique des projets), un nouveau blog d'Aves sera ouvert, afin de présenter d'une manière chronologique nos résultats d'une manière synthétique. Ce nouveau blog peut faire partie intégrante du site web. L'information publiée pourra y être commentée et sera diffusée largement au travers des médias sociaux et des forums. Il sera ouvert à des auteurs extérieurs, spécialement des ornithologues de terrain souhaitant diffusé une information de type résultats préliminaires, appels à collaboration... Ce blog permettra notamment la publication rapide de mini-analyse sur l'actualité ornithologique (phénomène de type invasion, abondance particulière ou rareté remarquable d'une espèce, « c'est le moment d'être attentif à l'espèce X », etc...). Les articles seront de format plus long que dans la newsletter : il s'agit donc d'une sorte d'intermédiaire « d'actualité » entre la newsletter et le Bulletin. Les auteurs seront encouragés à publier les résultats finaux dans le Bulletin. Des sous-sections du blog par Section/Régionale pourront être prévues⁹.

6.7. Usage des outils de communication par le staff

L'importance de mieux partager l'information sur nos projets, mais aussi sur l'actualité de l'ornithologie en général, comme source de motivation pour les ornithologues, transparaît de la consultation 2014. Il est important que le staff participe à la « vie sociale » de l'association et utilise mieux les différents

⁸ Voir un intéressant exemple ici : <http://www.seo.org/donde-ver-aves/>

⁹ Voir en exemple <http://www.seo.org/blog/>

moyens de communication disponibles. Une personne sera spécifiquement chargée de la communication « ornithologique » (« community manager »), mais chaque responsable de projet participera à cet effort de communication. Voici les points qui seront développés dans ce cadre :

- Les différents médias complémentaires devront servir à faire résonner l'information (ex. : un bref état d'avancement d'un projet - signé par le chargé de mission - peut faire l'objet d'une news dans la newsletter et sur Aves-contact, puis, un peu plus tard, d'un post sur le blog (signé du chargé de mission, signalé sur Twitter et Facebook, et sur Aves-contact), puis d'une publication dans le Bulletin et d'un rapport mis en ligne, eux aussi annoncé sur Twitter.
- Le « chargé de communication » devra animer et stimuler le flux venant des chargés de projet vers l'extérieur, tout en s'assurant qu'il n'y a pas d'effet de « saturation » et de répétition (NB : la même information répétées d'une newsletter à l'autre ≠ la même information données sur plusieurs médias).
- Les membres du staff et leurs rôles au sein de l'association doivent être identifiés par l'extérieur (pas de personnes systématiquement dans l'ombre, avec seulement un porte-parole visible : le « community manager » est un relais et pas un porte-parole ; il peut ainsi servir de « recueil des demandes d'interaction » des ornithologues vers le staff).
- Les membres du staff doivent être actifs sur la liste de discussion Aves-contact et, si affinité, sur les réseaux sociaux pour relayer l'info, répondre aux demandes, suscité la curiosité, montrer que le staff est intéressé par les observations des ornithologues, etc... Ce temps doit être considéré comme du temps de travail effectif, sauf si l'on touche à l'activité « volontaire » normale selon les souhaits de l'employé.

7. Des collaborations à développer

Pour la mise en œuvre la plus efficace possible du PDO, il est indispensable pour Aves de continuer à entretenir de nombreuses collaborations ; celles-ci sont notamment susceptibles de faciliter la remobilisation du réseau d'observateurs. À l'heure actuelle, même si cet aspect des choses est peu connu des ornithologues, Aves a déjà sa place sur la « scène internationale ». Parmi les entités avec lesquelles entretenir un lien, citons (de manière non exclusive) :

- Les universités et centre de recherche ; suivis de mémoire d'étudiants, propositions de sujets, appuis ponctuels pour certaines analyses, suggestions de sujets de recherche basées sur nos données
- La Commission d'Homologation : cadre fédéral, lien avec la validation
- Le Centre Belge du Bagueage : il serait particulièrement intéressant d'explorer les possibilités de développer le système des « Constant Effort Sites », très complémentaire au programme SOCWAL.
- Natuurpunt Studie et l'INBO
- BirdLife Europe (notamment via le Département Politique Générale de Natagora).
- Le nouveau projet « EuroBirdPortal » visant à intégrer les différents portails de données ornithologiques en Europe. Aves en est déjà partie prenante.
- European Bird Census Council (<http://www.ebcc.info/>). Aves y envoie déjà un des deux représentants belges.
- Pan-European Common Bird Monitoring Scheme. Aves y participe depuis plus de 10 ans.
- Wetlands International (recensements hivernaux des oiseaux d'eau) et en particulier le « Cormorant Research Group », étant donné l'historique de collaboration avec ce groupe spécialisé.
- Les « associations sœurs » en Europe et en particulier dans les pays voisins.

8. Les « ressources humaines »

8.1. Mise en place d'un Conseil Stratégique du PDO

Ce Conseil établit, une fois l'an au moins, une évaluation des projets en cours ou finalisés du PDO, et formule des propositions de projets à développer. Avec l'aide de l'équipe professionnelle, il établit un rapport annuel du PDO présenté au CA et à l'AG de Natagora, comportant un chapitre « perspective ». Dans ses propositions, le Conseil cherche à maintenir un haut niveau scientifique aux projets du PDO, leur diffusion optimale et rayonnement, et à développer la meilleure cohérence avec les activités de BirdLife Europe, et en particulier avec nos voisins immédiats.

Ce conseil est formé d'au plus 10 personnes, dont :

- Un à trois représentants du Conseil d'Administration
- Un à trois représentants choisis en son sein par le « Réseau Aves » (voir ci-dessous)
- Un à trois invités extérieurs, membres reconnus de la communauté scientifique ornithologique, des institutions de conservation de la nature ou représentants de BirdLife.
- Le Coordinateur du PDO
- Le Directeur du Département Études

Un des représentants du Conseil d'Administration préside les réunions du Conseil Stratégique.

8.2. Mise en place d'un « Réseau Aves »

Un des éléments clés du présent PDO réside dans la mise en place d'un nouveau comité appelé « Réseau Aves » rassemblant les forces vives de l'ornithologie. Sa première tâche sera d'étoffer, de compléter voire de faire évoluer le PDO en collaboration avec le staff de Natagora. Il sera également chargé de mettre en action les différents projets, parfois en sous-groupe régionaux ou suivant les intérêts.

Les rôles de cette structure seront notamment de :

- Faciliter le retour d'informations, d'idées, de suggestions... entre équipe staff et observateurs
- Participer à l'élaboration et à l'exécution de nouveaux projets...
- Faciliter le « recrutement » local de participants à des enquêtes ornithologiques
- Contribuer à la validation de données (implication des représentants dans la validation d'obs.be)
- Soutenir des initiatives locales (ex.: enquête Chevêche d'Aves Namur) et promouvoir la collaboration entre les régionales et les sections
- Faciliter une diffusion de recommandations et des procédures pour les enquêtes...

En bref, le « Réseau Aves » sera « l'âme » du PDO. Il assurera la mise en réseau des activités projetées et la meilleure connexion possibles entre toutes les équipes professionnelles, les structures décentralisées de l'association et tous les ornithologues intéressés. Le Réseau Aves veillera à s'insérer dans les structures existantes au sein de Natagora.

Qui compose ce Réseau Aves ?

Le réseau est composé d'ornithologues actifs qui sont engagés concrètement dans l'activité de l'association (« prise de responsabilité ») et qui acceptent de jouer un rôle de représentant (relai entre le réseau et la structure dans lequel ils sont actifs). Il faut viser à une couverture territoriale complète de la Wallonie et de Bruxelles.

- **Un ou deux représentants par section (le délégué COA ou le coordinateur des recensements d’oiseaux d’eau).**
- **Un représentant « ornithologue » des Régionales (invité via chaque président de régionale)**
- Cellule Ornitho du Département Études dont le Coordinateur du PDO qui organise le réseau.
- Un représentant de la Formation Ornitho
- Le chargé de mission des Recensement des Oiseaux au jardin (service éducatif)
- Un représentant du Dpt Conservation
- Un représentant volontaire du CL Bulletin, du GT PACO, du GT Hironnelles
- Un ou plusieurs représentants du CA

8.3. Fonctions dans le staff

La réalisation du PDO nécessitera l’identification de différentes « fonctions » (à attribuer à une ou plusieurs personnes, à temps partiel ou à temps plein) au sein du personnel. Ces fonctions, non nécessairement liées au Département Études, reprennent notamment :

- **Un Coordinateur du PDO**: suivi de chacun des points, développement des projets, animation du Comité Aves.
- **Un Chargé de mission « ornithologie et agriculture »** (si financement)
- **Un Chargé de mission « Monitoring en Wallonie »**
Aidé des **ornithologues de terrain** / relai avec le réseau des observateurs
- **Un Chargé de mission « Monitoring à Bruxelles »**
- **Un Responsable des banques de données**
- **Un Responsable d’observations.be** (animation des validateurs, gestion du portail et des données, réponses aux questions, NB : dépasse le volet ornitho)
- Un « **Community Manager** » ou « chargé de communication ornithologique »
- Un coordinateur des suivis avifaunistiques dans les réserves (si financement)
- **Un Chargé de recherche**
- **Un Rédacteur en chef du Bulletin**
- Une **fonction d’appui logistique** (organisation des évènements et appuis sur divers projets)

8.4. Évaluation des ressources professionnelles nécessaires

Les moyens nécessaires à la mise en place du PDO s’expriment principalement en termes de temps de travail du staff. Notons que des frais de fonctionnement seront nécessairement à prévoir, y compris pour entretenir l’aspect convivial des réunions, ainsi que les aspects organisationnels de campagnes de recensement.

Le tableau ci-dessus compare, en mois ETP, la situation de 2014 actuelle et une projection « idéale » en 2016 (la situation en 2015 pourrait être intermédiaire).

L’estimation prend comme hypothèse :

- Que les conventions récurrentes liées au monitoring permettent toujours de financer au minimum le même nombre de mois/ETP.
- Les mois/ETP consacré à « l’expertise » (Ex. en 2014 : contrat ELIA, subvention Milans, expertise « changement climatique ») sont des contrats ponctuels de consultance ou d’expertise. Ces missions répondent souvent (pas toujours) à des missions allant dans le sens de notre PDO mais ne permettent pas de dégager des mois/ETP réellement « libres ». Cependant, ces contrats dégagent parfois une certaine marge financière.
- Ce qu’on appelle ici « fonds libres » ne sont pas nécessairement des « fonds propres » mais bien des ressources non strictement affectées à l’application de missions précises (exemple : redevance IBGE pour observations.be, PAF données, cotisation bulletin, certaines subventions...).

- Par rapport à la situation actuelle, pour pouvoir remplir les fonctions exposées ci-dessus, il faudrait pouvoir dégager environ 13 mois/ETP supplémentaires en financement « libre ». Pour information un mois/ETP coûte en moyenne 5000 € (ou entre 4000 à 6000 € en fonction de l'ancienneté et de la qualification).
- Le développement de deux projets particuliers (Atlas en hiver et « agriculture et nature ») comptant pour 1,5 ETP dépend de nouveaux financements à rechercher.

Mission	Financement	ETP 2014 (en mois)	idéal ETP PDO (en mois)	Remarque sur PDO
Monitoring global Avifaune Wallonie (nicheur)	convention DEMNA	32	32	
Atlas Wallon Hiver	à trouver !		6	
Monitoring Bruxelles	Subvention IBGE	6	6	
Bulletin (y compris l'appui à la rédaction de chroniques et rapports annuels)	Cotisation Bulletin	5.6	6	
Coordination		2	6	incluant coordination structure réseau
Travail ornithologique hors convention (développement banque de données, DHOE, COAnews, gestion des données, soutien au réseau)	financement par fonds libres PAF données, ...	20		pour "idéal 2016", re-détaillé ci-dessous
Expertise ornithologique	financement par projet	6.7	6	Temps non disponible pour le PDO
Chargé de Mission Ornithologie et Agriculture	à trouver !		12	
Suivis ornithologiques dans les réserves	à trouver !		6	
Responsable observations.be			6	
Appuis divers projets / organisation événements			3	
Chargé de Recherche			6	
Community Manager			6	
Développement Banque de données (y compris encadrement encodeurs)			8	
	Total convention	38	38	35%
	Total Expertise	6.7	6	6%
	Total "fonds libres"	27.6	41	38%
	Total dépendant d'un financement		24	22%

La réalisation des objectifs du PDO dépendra donc bien de la mobilisation de ressources spécifiquement attribuée et issues des différentes voies de financement de l'association.

9. Balises temporelles de la mise en place du PDO

- Janvier 2015 : mise en place du Réseau Aves, identification des fonctions au sein du staff.
- Février 2015 : re-lifting du site web d'Aves
- Mars 2015 : lancement du nouveau Blog d'Aves
- D'ici à Mars 2015 : décisions sur diverses stratégies à préciser (oiseaux et agricultures, Atlas en hiver, Avifaune, Contribution à l'atlas européen...). Tout cela sera fonction des ressources disponibles.
- Hiver 2015-2016 : mise en ligne de la Banque de Données Ornithologiques globalisées.
- Février 2016 : Journée d'Études Aves
- Mars 2016 : premier rapport annuel portant sur l'année 2015, du PDO
- Printemps 2016 : début d'un nouveau projet à préciser « une espèce migratrice »
- Automne 2016 : mise en place du projet de collaboration internationale